

Discours sur le budget 2014

Prononcé par madame Danielle Lavoie, mairesse de la ville d'Otterburn Park

Lundi 16 décembre 2013

Chers citoyennes, citoyens,
Collègues membres du conseil et gestionnaires de la Ville.

Nous déposons ce soir le budget de la Ville d'Otterburn Park pour l'année 2014.

Depuis son assermentation le 8 novembre dernier, le nouveau conseil s'est affairé à différentes tâches et, notamment, s'est penché à maintes reprises avec les directeurs des différents services à l'examen des dépenses et à l'amélioration des services aux citoyens.

Le conseil soutient que notre ville doit demeurer accueillante, champêtre et soucieuse du respect de son environnement. La qualité des services aux citoyens est prioritaire pour tous les membres du conseil.

Aussi, le conseil se sent à l'aise de vous présenter le budget pour l'année 2014, en collaboration avec Mme Diane Gaudette, directrice du Service des finances et de la trésorerie à la Ville d'Otterburn Park.

La santé financière de la Ville s'est améliorée au cours des dernières années. La dette qui se chiffrait, en 2009, à 10 847 171 \$ a été réduite à près de 6 000 000 \$ en décembre 2013. Le remboursement de la dette prévu pour 2014 est de 920 272 \$. Le calcul de la dette sera ajusté au règlement d'emprunt à revoir durant l'année en cours et des projets d'infrastructures réalisés en 2013.

J'annonce que le taux de taxe pour le secteur résidentiel et les terrains vagues passera de .8159 du 100 \$ d'évaluation à .8404 du 100 \$, donc, une augmentation de 3 %.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2014 représentent des dépenses de 10 586 406 \$, équivalant à une augmentation de taxes de 3 % du 100 \$ d'évaluation foncière; ceci équivaut, par exemple, à une augmentation de 83 \$ pour une résidence moyenne de 276 852 \$.

En 2012, nous avons eu un surplus budgétaire de 1 442 403 \$. Ce surplus a été affecté à des réserves pour soutenir les projets futurs à la ville. Pour l'année 2014, afin d'équilibrer le budget, nous aurons à puiser à même nos réserves financières, soit plus ou moins 275 000 \$ provenant de nos surplus accumulés. Ce n'est pas une solution idéale, nous en convenons, mais nous sommes dans la même situation que plusieurs de nos villes voisines qui devront, elles aussi, puiser dans leurs surplus. Nous comptons aussi faire appel à la rigueur et à une bonne gouvernance, tout au long de l'année, pour les appels d'offres, sur les infrastructures et exercer davantage de vigilance sur le rapport qualité/prix quant aux diverses soumissions. Nous croyons qu'ainsi, nous pourrions générer à la baisse certaines dépenses prévues.

Cette augmentation du taux de taxation est attribuable, notamment, à 5 facteurs :

1. Le gouvernement du Québec avait signé un pacte fiscal, entre 2006 et 2013, pour transférer une quote-part aux villes, dont l'argent provenait directement des transferts par les villes des montants de TVQ/TPS. La ville d'Otterburn Park a reçu à même ce pacte fiscal plus de 1 400 000 \$ en provenance de la TVQ. La suspension de ce pacte fiscal entraîne un manque à gagner provenant du gouvernement, estimé en 2014, à 283 000 \$. Présentement, le

gouvernement provincial prévoit rembourser 62,8 % en transfert de la TVQ payée pour l'achat des biens et services effectués par la ville durant l'année.

2. Les obligations du Schéma régional de couverture de risque incendie pour le Service de sécurité incendie et de sauvetage de la ville augmentent les coûts de plus de 200 000 \$. Cette majoration est attribuable, principalement, à l'obligation de maintenir plus de personnel au Service d'incendie; cette dépense sera donc récurrente pour les années à venir. Le conseil a déjà amorcé des représentations afin de réduire ces obligations financières auprès de la MRC et du gouvernement provincial pour les exigences de ce schéma.
3. Au niveau des immobilisations, selon une planification annuelle sur 3 ans :
 - Le Service des travaux publics : des projets sont estimés à 1 757 900 \$ en infrastructure (égout et aqueduc) ;
 - Le Service du loisir et de la culture : un budget de 300 000 \$ est affecté à l'amélioration du site de la Pointe-Valaine (pour notre future plage municipale). Ce projet est en attente d'une subvention pour la réalisation du site et d'un centre récréotouristique régional dont le budget estimé est de 900 000 \$ avec une subvention de 600 000 \$, à confirmer. Un montant de 100 000 \$ est prévu pour la réhabilitation des berges de la halte routière et 69 300 \$ pour l'amélioration des parcs dans deux districts, soit les parcs Bousquet et Côté, ainsi que l'achat de mobilier urbain pour ces parcs et L'Espace Libre Expression.
 - Le Service de sécurité incendie prévoit faire l'acquisition d'équipement pour soutenir, entre autres, les projets de gestion.
4. L'amélioration du réseau routier de la ville, selon une planification sur 5 ans, afin de réduire, notamment, les nids de poule.
5. L'amélioration des services administratifs aux citoyens comme par une précision des données informatisées intégrées en lien avec la comptabilité, le Service d'urbanisme et les Services techniques, vise un budget de 60 300 \$.

Ces différents services serviront de référence afin de permettre aux citoyens de cerner les contraintes et, à la Ville, de répondre à ces contraintes.

Nous avons maintenu les mêmes taux des services à 611 \$ par année pour les régies suivantes : les services de collecte des matières recyclables et des matières résiduelles, l'assainissement des eaux (RAEVR) et l'eau potable (RIEVR) demeurent sensiblement les mêmes pour 2014.

Ce sont les régies régionales, dont le taux en 2013 était de l'ordre de 31 % de nos dépenses pour un montant de 3 335 409 \$, qui représentent une augmentation de 0,5 % en 2014 pour un montant de 3 351 985 \$.

Ces informations vous seront illustrées sous forme de tableaux par notre trésorière, Mme Diane Gaudette, que j'invite à en faire la présentation. Une période de questions suivra par la suite.

Je vous remercie de votre attention,

Danielle Lavoie